

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	ARRIVÉES	Départs p <sup>r</sup> Cahors	Pas de commu- nication direc- te avec Cahors depuis le ser- vice d'été de la Compagnie du Midi.
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	
.5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 s.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 14 Août.

### CONGRÈS

Séance du 12 août.

M. Gerville-Réache présente un rapport sur diverses pétitions adressées aux membres de l'Assemblée nationale et demandant la révision par une Assemblée Constituante.

La commission propose l'ordre du jour sur ces pétitions analogues à la proposition Barodet.

La commission a reçu également une pétition de M<sup>lle</sup> Hubertine Auclerc, revendiquant des droits égaux pour les Français et les Françaises. Malgré le respect qu'elle professe pour les dames, la commission ne croit pas devoir leur accorder les droits et leur imposer les devoirs politiques appartenant aux citoyens français. Elle propose donc l'ordre du jour sur cette pétition.

L'Assemblée vote la question préalable sur toutes les pétitions.

M. Desmons, développe un amendement substituant au président de la République un président du Conseil des ministres, auquel l'Assemblée nationale déléguerait le pouvoir exécutif.

L'orateur rappelle l'amendement similaire de M. Grévy, dont l'adoption aurait épargné à la France le crime du 2 Décembre et la honte de Sedan. L'institution de la présidence peut être très dangereuse pour la République.

M. Gerville-Réache propose la question préalable sur cet amendement qui sort des termes du contrat.

M. Dréolle, parlant pour une motion d'ordre, retire un amendement similaire, mais demande à présenter quelques observations. L'amendement n'atteint pas la personne du président actuel de la République, mais la façon dont il exerce cette magistrature prouve surabondamment qu'un président du Conseil pourrait exercer officiellement des fonctions dont il est effectivement responsable.

La question préalable est votée par 480 voix contre 240.

M. Dréolle soutient l'amendement de M. Cunéo remettant au peuple le choix du président de la République. L'orateur estime que ce système, qui n'offre aucun inconvénient au point de vue démocratique,

donnerait une plus grande autorité au président de la République.

M. Gerville-Réache, demande la question préalable, qui est votée par 487 voix contre 185.

### Discussion de l'article 3

M. le Président dit que l'article 3, il y a deux amendements, l'un de M. Laurent-Pichat et l'autre de M. Marius-Poulet, tendant tous deux à la suppression du Sénat.

M. Gerville-Réache persiste à repousser le renvoi à la commission, qui n'est pas prononcé.

M. Laguerresoutient l'amendement de M. Pichat. L'orateur préconise le système d'une Chambre unique dans un pays où le suffrage universel devrait être la source de tout pouvoir.

C'est le système qui triompha en 1793 et en 1848 après un éloquent discours de M. de Lamartine, mais que le centre droit fit échouer en 1875.

Les concessions faites alors par le parti républicain ne seraient plus excusables aujourd'hui. Si nous avons aujourd'hui un régime ne différant de la monarchie que par l'absence du monarque, et si toutes les réformes démocratiques sont tenues en échec, la faute en est au Sénat.

La suppression du Sénat, déjà demandée par les électeurs, le sera plus énergiquement encore aux élections prochaines. Si le Sénat est maintenu, il n'y aura plus de révision possible jusqu'au jour où le Congrès se réunira de nouveau, et cette fois sans contrat, pour l'élection du président de la République.

M. Gerville-Réache demande la question préalable, qui est votée par 483 voix contre 212.

M. le Président dit qu'il y a plusieurs amendements entre lesquels se pose la question de priorité.

Sur la demande de M. Gerville-Réache, l'Assemblée donne la priorité à l'amendement de M. Andrieux, abrogeant les articles 1 à 7 de la loi électorale du Sénat.

M. Andrieux. — Mon amendement tend à faire une révision utile et digne de l'Assemblée et du pays. On reconnaît que cet amendement ne viole pas le contrat, puisqu'on ne lui oppose pas la question préalable.

On demande ce que le Sénat deviendrait ? Il continuerait à fonctionner, mais il aurait besoin d'une loi nouvelle pour se recruter. Si les deux Chambres

ne se mettaient pas d'accord pour faire cette loi, on se trouverait en présence d'une situation révolutionnaire ; mais il faut compter sur la sagesse des Assemblées ; elles sauront se mettre d'accord sur une loi électorale comme sur un budget.

L'abrogation des articles 1 à 7 donnerait à la Chambre la garantie que cette loi sera faite avant les élections prochaines ; faute de cela, on s'expose à faire une révision dérisoire.

M. Léon Renault, justifiant l'article du projet dit que nul ne peut contester au Congrès le droit de déplacer les articles relatifs à l'élection du Sénat. Ce qui est inadmissible, c'est l'abrogation, qui laisserait le Sénat sans loi électorale, ni moyen de se recruter. (La clôture !)

L'amendement est repoussé par 467 voix contre 271.

M. le Président annonce que M. Papinaud présente un amendement interdisant le territoire de la France aux membres des familles ayant régné en France, sous peine de confiscation de leurs biens.

M. Papinaud développe son amendement et signale la nécessité de prendre des mesures énergiques pour la sécurité de la République.

Sur la proposition du Président l'Assemblée vote l'ordre du jour pur et simple sur l'amendement. Demain, séance.

### Informations

A CETTE, 5 décès ; à LUNEL, 2. Des cas sont signalés à Montady, à Montbazin, à Marsillargues, à Bédarieux.

MARSEILLE. — Dans les dernières vingt-quatre heures, 36 décès, dont 10 cholériques ; la veille il y en avait eu 15.

TOULON. — Un seul décès hier, aucun aujourd'hui.

PERPIGNAN. — On dément l'apparition du choléra dans la ville. A Toulouges on cas a en lieu ; à Rivesaltes 3 cas.

AVIGNON. — Un homme de 39 ans est mort

ce matin. Une vingtaine d'aliénés du Mont-de-Vergnes, sont morts du choléra ces jours-ci.

BÉZIERS. — Un cas ; un autre à Pézenas.

MARSEILLE. — Il y a eu onze décès.

ARLES. — Huit décès.

### GUERRE AVEC LA CHINE

Le Morning Post annonce que le Gouvernement russe a reçu communication de la protection de Tsung-Li-Amen contre les opérations Ké-Long ; il ajoute que la Chine persiste à refuser de payer l'indemnité.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

A cause de la fête de l'Assomption, le Journal du Lot ne paraîtra pas samedi.

### Grandes manœuvres

Samedi 30 août.

MANŒUVRES DE RÉGIMENT ISOLÉ. — 9<sup>e</sup> de ligne : Lamagistère. — 20<sup>e</sup> de ligne : Lafrançaise. — 7<sup>e</sup> de ligne et 29<sup>e</sup> chasseurs : Castelnaud-Montrastier. — 11<sup>e</sup> de ligne : Molières. — 83<sup>e</sup> de ligne : Castelnaud-d'Estretfonds. — 126<sup>e</sup> de ligne : Vacquiers.

La 68<sup>e</sup> brigade continue ce jour-là ses marches pour rejoindre les autres troupes et cantonne : le 50<sup>e</sup> de ligne à Bagnac ; le 88<sup>e</sup> à Mauvezin.

Dimanche 31 août.

MANŒUVRES DE RÉGIMENT CONTRE RÉGIMENT. — Le 9<sup>e</sup> de ligne attaque Moissac, qui sera défendu par le 20<sup>e</sup> de ligne et le 29<sup>e</sup> chasseurs. — Cantonnement de toute la 65<sup>e</sup> brigade dans cette ville.

Attaque par le 11<sup>e</sup> de ligne des hauteurs de Molières, défendues par le 7<sup>e</sup> de ligne. Cantonnement de la 66<sup>e</sup> brigade dans cette ville.

Attaque par le 126<sup>e</sup> de ligne, de Bouloc défendu par le 83<sup>e</sup>. — Le 83<sup>e</sup> cantonne à Fronton ; le 126<sup>e</sup> à Villaudric.

MANŒUVRES DE RÉGIMENT ISOLÉ. — Le 50<sup>e</sup>

l'étouffait ; c'était avec délices qu'elle aspirait les émanations salines qui montaient. La vague déferlait avec force, se brisant en écume blanche sur les flancs du navire.

— Enfin ! reprit-elle, nous nous appartenons maintenant, nous sommes l'un à l'autre, et rien ne peut plus nous séparer.

Et, en parlant ainsi, elle serrait avec passion le bras de son amant. Cette femme commençait à vivre. Loïc continuait à chasser de son cœur toute réflexion et tout raisonnement. Réfléchir lui paraissait inutile, et il ne voulait pas s'avouer que raisonner eût été dangereux.

N'avait-il pas abandonné les siens brusquement ? Ne s'était-il pas jeté sans regarder en arrière dans cette aventure imprévue ? Que devaient penser sa belle-mère et sa sœur, la pauvre Blanche ? Que devait penser surtout son père qu'il aimait tant et qu'il avait laissé en pleine inquiétude ? Mais ces pensées ne faisaient que l'effleurer ; n'avait-il pas devant ses yeux le visage charmant et aimé de Jeanne ? Cependant le navire marchait. Comme la mer était agitée, il fallut quatre heures pour aborder à Folkstone. Un train chauffait pour Londres. Ils se hâtèrent d'y monter. Ces premières heures de leur fuite avaient eu pour eux l'étourdissement de l'imprévu ; et puis, à mesure que les lieues s'augmentaient entre eux et Paris, s'augmentait aussi la joie expansive de Jeanne. Loïc n'en demandait pas plus. Il voyait renaître sa maîtresse, et comme il avait failli la perdre une première fois, elle lui paraissait plus aimée encore.

Deux jours après, nous les aurions retrouvés dans un petit cottage, aux portes de la ville

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(8)

## LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

QUI ?

Oui, c'était bien l'homme avec lequel le baron de Maudreuil était sorti la veille de chez lui. Mais d'où lui venait cette assurance qui le faisait parler en maître chez l'artiste, comme la veille il avait parlé en ennemi chez le gentilhomme ? Il s'étendit tout de son long sur une chaise longue, tira une pipe de sa poche, et l'alluma.

— C'est bon de se reposer un peu, voyez-vous ; il l'a bien gagné, le bonhomme Cazavon ! Faites-moi donner un morceau de n'importe quoi avec un verre de vieille, et je serai à mon aise.

Jeanne se tenait debout au milieu du salon, pâle, les dents serrées, mais elle ne songeait pas un seul instant à résister, à ce révolter contre cette étrange et brutale domination.

— C'est bien, vous allez être obéi, dit-elle.

Elle disparut, pendant que Léonidas Cazavon continuait à tirer de sa pipe d'énormes bouffées de fumée. Elle rentra dans la chambre, Loïc s'était éveillé en son absence ; un chaud rayon de soleil d'hiver entra dans la pièce.

— Ecoute, dit-elle à voix basse, tu m'aimes ?

— Jeanne ?

— Veux-tu quitter Paris avec moi ?

— Avec toi ?  
— Oui ?  
— Peux-tu me le demander ?  
— Tu m'as raconté souvent combien ton père était indulgent et bon. Ecris-lui pour lui dire que tu quittes Paris pour quelques temps...

— Tu veux que je m'éloigne sans le prévenir ?

— Il le faut, nous n'avons pas de temps à perdre. Le train de Boulogne part à cinq heures ; il est trois heures et demie ; nous pourrions être en Angleterre demain matin.

— Mais qu'as-tu ?... Pourquoi ta main tremble-t-elle ?... Pourquoi es-tu si pâle ?...

— Je t'ai supplié de ne me rien demander répliqua-t-elle. Quand nous serons arrivés, tu écriras à ton père une lettre plus longue. Nous achèterons à Boulogne les objets dont tu peux avoir besoin.

Jeanne parlait d'un ton sec, hâtif, févreux. Elle crut voir une hésitation dans les yeux du jeune homme, et elle ne put retenir un cri de désespoir :

— Lui aussi ? murmura-t-elle. Tu prétends m'aimer, et tu me refuses la première chose que je te demande !

— Jeanne... ma Jeanne, je ferai tout ce que tu voudras.

— Dépêche-toi d'écrire.

Pendant que Loïc s'asseyait à un petit bureau, Jeanne sonnait sa femme de chambre et lui donnait quelques ordres :

— Fermez cette malle, Rose, et faites-la descendre. Qu'on aille me chercher un fiacre, et sur-

tout pas de bruit ; il faut que la personne qui est dans le salon ne se doute de rien.

Un quart d'heure après, Jeanne et Loïc montaient en voiture :

— Madame ne laisse pas d'ordres ? demanda Rose.

— Non.

— Et si... (elle baissa la voix)... la personne qui... qui est en haut, demandait où est Madame, que faudrait-il répondre ?

— Rien.

Il y avait une telle apreté dans l'accent de sa maîtresse, que Rose n'insista pas.

— A la gare du Nord, dit-elle au cocher.

Le fiacre partit. Il était temps ; les deux jeunes gens entraient en gare à peine quelques minutes avant le départ du train. De Paris à Boulogne, le voyage fut silencieux ; le wagon était complet. Qu'auraient-ils pu se dire ? L'amour est craintif : il lui faut la solitude. Jeanne souriait de temps à autre, et Loïc lui répondait en mettant sa main sur ses lèvres ; qui ne l'a employée souvent cette télégraphie de l'amour ?

La jeune femme n'avait pu chasser entièrement les ombres qui obscurcissaient son front. Par instant, un tressaillement l'agitait. Cependant, à mesure que le train se rapprochait de Boulogne, elle semblait éprouver moins de contrainte et respirer plus librement. Le paquebot allait partir. Tous les deux y prirent place. Quand ils furent sur le pont, se tenant par les bras, serrés l'un contre l'autre, Jeanne ne put retenir une exclamation de joie folle.

— Enfin, dit-elle.

Elle se sentait délivrée de cette oppression qui

défend la Basse Saye et cantonne à Saint-Paul de Montaignut.

Le 88<sup>e</sup> attaque les défilés de Cox et cantonne à Cadours.

Lundi 1<sup>er</sup> septembre.

OPÉRATION DE BRIGADE. — Défense de la Barguelonne, par les 9<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> de ligne; cantonnement à Moissac.

Attaque de Lafrançaise par la 66<sup>e</sup> brigade; cantonnement dans cette ville des 7<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de ligne.

Attaque sur Nohic par la 67<sup>e</sup> brigade, cantonnement du 83<sup>e</sup> à Campsas et du 126<sup>e</sup> à Labastide-Saint-Pierre.

MANŒUVRES DE RÉGIMENT CONTRE RÉGIMENT. — Attaque par le 88<sup>e</sup>, de Launac, défendu par le 59<sup>e</sup>; le 59<sup>e</sup> cantonnera à Bourret, le 88<sup>e</sup> à Grenade.

Mardi 2 septembre.

OPÉRATIONS DE BRIGADE. — La 65<sup>e</sup> brigade attaque Castelsarrasin.

La 67<sup>e</sup> brigade effectue le passage du Tarn.

Cantonnement de toute la 33<sup>e</sup> division à Castelsarrasin.

La 66<sup>e</sup> brigade réunie à Bressols fait une attaque de bois; cantonnement du 83<sup>e</sup> à Escatens et du 126<sup>e</sup> à Saint-Porquier.

La 68<sup>e</sup> brigade opère la défense d'un pont, sa destruction et bat en retraite; le 59<sup>e</sup> cantonnera à Montech, le 88<sup>e</sup> à Castelmayran.

Mercredi 3 septembre.

La 33<sup>e</sup> division séjourne à Castelsarrasin; la 34<sup>e</sup> division se réunit et bivouaque à Benis.

Les manœuvres de division et de corps d'armée commenceront le jeudi 4 septembre. Le grand quartier général, avec lequel marcheront les officiers étrangers, sera établi le 2 septembre à St Martin-Belcasse. Pour cette nouvelle période, nous nous bornerons à indiquer les cantonnements du quartier général et des divers régiments, suivis toujours par les batteries d'artillerie.

Jeudi 4 septembre.

Quartier général: Esparsac. — Artillerie et génie de réserve, à Sérignac. 11<sup>e</sup> dragons et 13<sup>e</sup> chasseurs, à Montgaillard. — 33<sup>e</sup> division d'infanterie, à Beaumont-de-Lomagne; 34<sup>e</sup> division à Lavit. — Le groupe chargé de représenter l'ennemi, à La Chapelle.

Vendredi 5 septembre.

Quartier général et réserves à Gramont. — 11<sup>e</sup> dragons, à Olieux; 13<sup>e</sup> chasseurs, à l'Isle-Bouzon. — 33<sup>e</sup> division à Saint-Clar; 34<sup>e</sup> division à Miradoux. — Groupe ennemi, à Abbat-Galles.

Samedi 6 septembre.

Quartier général et réserves, à Trabè et à Lectoure; 11<sup>e</sup> dragons, à Marsolan; 13<sup>e</sup> chasseurs, à Terraube. — 33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> divisions, à Lectoure. — Groupe ennemi, à Gaussens.

Dimanche 7 septembre.

Quartier général et réserves, à Condom. — 11<sup>e</sup> dragons, à Cassagne; 13<sup>e</sup> chasseurs, à Lasceringle. — 33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> divisions, à Condom. — Groupe ennemi à Goudray.

Lundi 8 septembre.

Séjour dans les mêmes cantonnements.

Mardi 9 septembre.

Quartier général et réserves, à Valence. — 11<sup>e</sup> dragons et 13<sup>e</sup> chasseurs, à Courrensan. — 65<sup>e</sup> brigade à Goudrin; 7<sup>e</sup> de ligne à Cassagne; 11<sup>e</sup> à Monclar; 34<sup>e</sup> division à Valence. — Groupe ennemi à Vic-Fezensac.

Mercredi 10 septembre.

Quartier général et réserves, à Bonas et à Saint-

Paul-de-Baise. — 11<sup>e</sup> dragons et 13<sup>e</sup> chasseurs, à Saint-Jean-Poutge. — 33<sup>e</sup> division, à Vic-Fezensac; 34<sup>e</sup> division, à Jegun. — Groupe ennemi, à Las-serre.

Jeudi 11 septembre.

Toutes les troupes bivouaquent du Château-Lar-roque à Tolon.

Vendredi 12 et samedi 13 septembre.

Ville d'Auch. — Grande revue d'honneur.

Terminons en indiquant les étapes des divers régiments pour rejoindre leurs garnisons en quittant Auch, le 14 septembre.

9<sup>e</sup> de ligne. — Montesquiou, Lectoure et Astafort. — 17 septembre, arrivée à Agen.

20<sup>e</sup> de ligne. — Fleurance, Mont-Gaillard et Castelsarrasin. — 17 septembre: Montauban.

Bataillon du 20<sup>e</sup>. — Jegun, Condom, Nérac, Port-Sainte-Marie et Tonneins. — 19 septembre: Marmande.

7<sup>e</sup> de ligne. — Mauvezin, Beaumont, Castelsarrasin, Lafrançaise, Castelnaud-Montriat. — 19 septembre: Cahors.

11<sup>e</sup> de ligne. — Mauvezin, Beaumont, Bourret. — 17 septembre: Montauban.

20<sup>e</sup> chasseurs. — Mauvezin, Beaumont. — 16 septembre: Castelsarrasin.

83<sup>e</sup> de ligne et compagnie du génie. — Saramon, Samatan, Saint-Lys. — 17 septembre: Toulouse. Bataillon du 83<sup>e</sup>. — Masseube, Boulogne. — 16 septembre: Saint-Gaudens.

126<sup>e</sup> de ligne. — Gimont, Lisle-en-Jourdain, Leguevin. — 17 septembre: Toulouse.

59<sup>e</sup> de ligne. — Saramon, Lombez, Rieumes, Muret, Cintegabelle. — 19 septembre: Pamiers.

Le 3<sup>e</sup> bataillon arrivera le 20 à Foix, en suivant le même parcours.

Le bataillon du 88<sup>e</sup> arrivera le 15 septembre à Mirande.

11<sup>e</sup> dragons. — Cologne, Verdun. — 16 septembre: Montauban.

Artillerie. — Aubiet, L'Isle-en-Jourdain, Colomiers. — 17 septembre: Toulouse.

La même route sera suivie par les détachements des sections d'infirmiers, d'ouvriers d'administration et secrétaires d'état-major appartenant aux sections en garnison à Toulouse.

AVIS

Il manque encore sept chevaux pour compléter pendant les grandes manœuvres, les attelages régimentaires du 7<sup>e</sup> de ligne.

Le Colonel rappelle aux réservistes, appelés à faire cette année leur période d'instruction, que ceux qui présenteront d'ici au 21 août, un bon animal de trait, cheval ou mulet, ne seront appelés que le 29 au lieu du 25, qu'ils rentreront dans leurs foyers aussitôt leur retour à Cahors, qu'ils recevront indépendamment de la nourriture du cheval, une allocation journalière de 5 francs, et qu'enfin pendant leur présence au corps, ils seront chargés des soins à donner à l'animal et de la conduite des voitures.

Opinion de M. Francisque Sarcey sur notre compatriote M. Larroumet, professeur de rhétorique au lycée Henri IV :

« Le professeur de rhétorique est M. Larroumet un des plus jeunes professeurs de rhétorique de Paris. Outre le prix d'honneur, il a eu dans sa classe le second prix de discours français, plus

cours de M. Disraëli ou l'analyse du *Député de Paris*, roman remarquable de M. Grenville Murray ? Une seule chose la préoccupait : Loïc.

Elle tourna la première page du *Times*. Machinalement ses yeux tombèrent sur un long article de plusieurs colonnes, intitulé : *Correspondance Parisienne*. Pourquoi elle, dont la pensée était ailleurs, se mit-elle à lire cet article ? Voici ce qu'il contenait, après un compte rendu des derniers débats de la Chambre et l'analyse de la nouvelle comédie de M. Alexandre Dumas fils :

« C'est encore un mystère à ajouter aux nombreux mystères dont est pleine la légende de « Paris. Ce matin, à un kilomètre du Bas-Meu-don, aux portes mêmes de la ville, on a trouvé « dans une barque le corps d'un homme assassiné. »

Suivait le récit des investigations premières, tel qu'on a pu le lire dans le prologue de cette histoire. Le correspondant du *Times* racontait avec les détails d'une exactitude parfaite la déposition d'Honoré Josias et la découverte faite par l'agent de police d'un fragment de lettre et d'un gant. L'article se terminait par ces mots :

« Le corps transporté à la Morgue, fut recon- nu dans la journée pour être celui d'un des « gentilhommes les plus estimés de Paris, M. le « baron de Maudreuil... »

— Le père de Loïc ! s'écria Jeanne en se redressant droite et frissonnante.

Un voile couvrait les yeux de la jeune femme, elle crut avoir mal lu ; mais, hélas ! non, elle ne s'était pas trompée. Une fois, deux fois, elle re-

lut l'article fatal : c'était bien une cruelle vérité.

Le baron de Maudreuil, le père de son amant, avait été assassiné ! Elle voulait se prouver à elle-même qu'elle avait rêvé, et d'une main défaillante, elle reprit le journal qu'elle avait laissé glisser. Puis, poussant un soupir étouffé, elle tomba évanouie.

Cependant Loïc avait fait diligence. Presque aussitôt après sa sortie du cottage, il avait vu passer un bac qui revenait à vide. Il promit un bon pourboire au cocher, et le cheval partit avec autant de rapidité que s'il eût été pur-sang. A la poste, les bureaux étaient fermés. Il dut se contenter de donner son nom, en priant qu'on lui envoyât, à l'adresse qu'il donna, toutes les lettres qui viendraient pour lui. Malgré le désir qu'il éprouvait de retourner promptement auprès de Jeanne, il voulut faire transmettre encore une dépêche à son père, et il alla au télégraphe le plus voisin. Tout cela lui prit encore une demi-heure. Enfin, deux heures après son départ, la voiture s'arrêtait devant le cottage. Son cœur se serra quand il mit le pied sur la première marche du perron qui conduisait à la maison : pourtant il voyait briller derrière la vitre la lampe qui éclairait le salon.

« M. Larroumet a le rare mérite de s'être fait lui-même. Il a débuté dans l'Université par les humbles fonctions de maître d'études. C'est par un travail acharné qu'il a rapidement conquis une des places les plus enviées de l'enseignement secondaire. C'est un jugement sain, un esprit fin et délicat ; il a la parole abondante et facile, une des voix les plus harmonieuses que j'ai entendues.

Je crois qu'il aspire à l'enseignement supérieur ; il en sera un de maîtres les plus écoutés et les plus dignes de l'être. »

M. Lafon censeur du Lycée de Rennes vient d'être nommé proviseur au Lycée de Rodez en remplacement de M. Vastiar appelé à d'autres fonctions.

M. Vastiar est l'ancien proviseur du Lycée de Cahors.

Notre compatriote, M. le capitaine de vaisseau Palla de la Barrière a été, on le sait, le dernier gouverneur militaire de la nouvelle-Calédonie.

Cet officier de marine très distingué a cherché, pendant son séjour en cette colonie, tous les moyens possibles d'utiliser la transportation. Il a rencontré de nombreuses difficultés dans sa tâche d'administrateur.

Le sous-secrétariat d'Etat des colonies, dont les hauts personnages n'ont, nul ne l'ignore, jamais mis les pieds dans une colonie quelconque, s'est empressé de doter la colonie d'un gouverneur civil.

On assure qu'à son retour en France, M. le commandant Palla a l'intention de demander une enquête, et de faire la lumière sur les faits qui lui sont imputés.

Mardi, ont eu lieu, dans l'église cathédrale, les obsèques de M. l'abbé Galan, chanoine titulaire, décédé à l'âge de 78 ans.

M. Galan, ancien supérieur des missionnaires diocésains et ancien curé de Rocamadour, était parmi nous un des ecclésiastiques les plus connus et les plus justement appréciés, pour sa direction et ses travaux apostoliques. Conformément à sa dernière volonté, ses dépouilles mortelles vont être transportées à Gramat, dans l'enceinte du couvent des Filles du Calvaire, auxquelles il avait consacré depuis longtemps tous les efforts du zèle le plus dévoué.

En raison du départ de la classe 1879, la musique du 7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie ne pourra pas se faire entendre sur les Allées Fénélon, le jeudi 14 août 1884

Nous recevons de notre correspondant de Figeac :

« J'ai le plaisir de connaître plus particulièrement M. Larroumet, avec qui j'ai eu plus d'une fois l'occasion de causer, lorsqu'il publia sur M. Larroumet un gros volume, ouvrage qui fut couronné par l'Académie française.

« M. Larroumet a le rare mérite de s'être fait lui-même. Il a débuté dans l'Université par les humbles fonctions de maître d'études. C'est par un travail acharné qu'il a rapidement conquis une des places les plus enviées de l'enseignement secondaire. C'est un jugement sain, un esprit fin et délicat ; il a la parole abondante et facile, une des voix les plus harmonieuses que j'ai entendues.

« C'est moi, Jeanne, s'écria-t-il, Personne ne lui répondit. Etonné, il ouvrit la porte et entra dans le salon. Il était vide.

— Jeanne ! Jeanne ! où es-tu ? dit-il à haute voix. Pas un mot de réponse. L'épouvante s'empara de lui.

— Voyons ! voyons ! murmura-t-il, en passant

Lundi, 11 août, vers six heures du matin, le feu s'est déclaré dans une maison appartenant au sieur Soulié dit Jeannot, charpentier à Figeac, quartier du pont du Guâ.

En peu de temps et avant l'arrivée de tout secours, l'immeuble entier est devenu la proie des flammes. C'est à peine si le sieur Delsouc, cantonnier de service à cette heure-là sur la route, ayant prévenu une femme endormie au rez-de-chaussée, a eu le temps de l'aider à sortir, car le plancher du premier étage était déjà tout en feu.

Avec le concours des premières personnes accourues au son des cloches et du clairon donnant l'alarme, on est parvenu à sauver quelques objets de literie. Tout le reste, heureusement couvert par une assurance, a été consumé.

On ignore encore les causes de cet incendie, car le propriétaire, sorti à 5 heures 1/2 pour aller à son travail et revenu à la hâte, a déclaré qu'il n'avait pas allumé du feu chez lui depuis 4 mois. On croit pouvoir l'attribuer à la foudre qui a grondé quelque peu sur Figeac, de 5 à 6 heures.

Enfin, la part du feu ayant été faite, on a pu préserver deux maisons voisines qui, bien que n'étant pas contigües, n'en couraient pas moins de grands risques. A 8 heures on était maître du feu, mais on n'a cessé de veiller jusqu'à la nuit sur le foyer de l'incendie.

Il y a peu de jours, le docteur F. Fau, médecin attaché à la Compagnie d'Orléans, se rendant à Bagnac où le service l'appelait, a trouvé sur la banquette d'une voiture de 1<sup>re</sup> classe, où il prenait place, un portefeuille paraissant bien garni, qu'il s'est empressé de remettre aux mains de M. Montozon, chef de gare.

Après le départ du train, on a procédé à la visite de ce portefeuille qui contenait une somme assez ronde en billets de banque et quelques cartes de visite. Immédiatement des recherches ont été faites et 6 heures après, la gare de Capdenac, sur une dépêche qui lui était adressée de Toulouse, a réclamé le précieux objet qui avait été oublié par un voyageur venant de Rodez.

Lundi dernier, M. Mazelaygue, machiniste du dépôt de Périgueux, allant monter sur la machine pour conduire le train 2012, a trouvé sur la voie un porte-monnaie bien garni.

Ayant ouvert cet objet, M. le chef de gare y a trouvé un billet de 3<sup>e</sup> classe, délivré ce jour-là pour ce train, pour Rocamadour; il a aussitôt fait faire le contrôle du train et un voyageur a réclamé ce porte-monnaie en énumérant ce qu'il contenait.

Ce mécanicien mérite des félicitations pour cet acte d'honnêteté et de délicatesse.

On nous écrit de Souillac : Samedi dernier, la famille Pérrier, de Montfaucon, a été cruellement éprouvée. Leur fils, vicaire à Pinsac, s'est noyé dans la Dordogne,

sa main sur son front, je suis un enfant. Elle était fatiguée, elle sera sans doute montée dans sa chambre.

Ils avaient pris à leur service une domestique anglaise que leur avait indiquée la propriétaire de cette petite maison ; Loïc sonna ; cette fille accourut aussitôt.

— Où est madame ? demanda-t-il.

— Je ne sais pas, Monsieur.

— J'avais raison, tout à l'heure, pensa de nouveau Loïc, elle est remontée dans sa chambre. Il quitta la domestique anglaise, qui ne comprenait pas ce qui se passait, et franchissant l'escalier en trois bonds :

— Jeanne ! Jeanne ! appela-t-il encore.

Pas de réponse, cette seconde fois comme la première. La chambre était vide comme était vide le salon. Dans un coin, les objets accoutumés dont elle aimait à se servir. La malle, à demi-fermée se trouvait contre la fenêtre.

— C'est étrange, pensa tout haut Loïc elle est peut-être sortie, et cependant...

Il s'arrêta brusquement

Il venait d'apercevoir sur la commode une large enveloppe. Il la saisit. C'était une lettre adressée à Monsieur Loïc de Maudreuil. Cette lettre venait d'elle. Un souvenir cuisant lui traversa le cœur. Il se rappela tout à coup cette première lettre qu'elle lui avait écrite à Paris. Là-bas, dans l'hôtel de la rue Rovigo, il avait brisé le cachet avec hâte.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

géante. Loïc commençait à s'inquiéter ; dès son arrivée à Londres, il avait envoyé une dépêche à son père pour le rassurer ; la réponse n'était pas venue. C'était vers le milieu de la soirée. Jeanne, penchée au piano, déchiffrait une sonate de Beethoven, Loïc, assis auprès d'elle, la dévorait des yeux. Une femme de chambre entra dans le salon où ils se tenaient. Elle apportait ces deux choses qui tiennent tant de place dans la vie anglaise, c'est-à-dire du thé et un journal, un de ces kilomètres de papier qu'on vend pour trois pences sur la voie publique.

— Décidément, ma chérie, dit tout à coup Loïc, je vais aller à Londres.

Jeanne s'arrêta brusquement, laissant ses mains errer sur le clavier :

— A Londres ?... pourquoi ?...

— Je suis tourmenté. J'ai télégraphié à mon père de m'écrire poste restante ; et...

— Tu as été à la poste aujourd'hui, interrompit Jeanne, et il n'y avait rien.

— Je veux y retourner.

— Va, mon ami, dit-elle, en penchant sa tête en arrière pour qu'il y déposât un baiser.

Il l'embrassa plusieurs fois, il l'aimait tant !

Une heure après, il était à Londres. Restée seule, Jeanne quitta le piano. Quoi de plus triste qu'une mélodie aimée dans la solitude ? Elle vous rappelle le temps où l'on était deux et fait souffrir. Elle alla s'asseoir à la table et, machinalement, prit et déplia le numéro du *Times*. Elle parcourut d'un œil distrait les premières colonnes du journal : que lui importaient, à elle qui aimait et était aimée, les nouvelles politiques du monde entier ? Que lui importait le dernier dis-

où il s'était baigné en venant de prendre son repas du soir.

Cette mort plonge dans la désolation deux familles estimées de Montfaucon et de Frayssinet-le-Gourdonnais.

Le corps a été transporté Montfaucon, son pays natal, où la cérémonie funèbre a eu lieu, en présence des professeurs et des élèves du Petit Séminaire.

LE MATELOT ET LA RELIGIEUSE

M. Emmanuel Arène nous donne l'occasion de le citer avec éloge. Son récit du jour, publié dans le *Matin Français*, est consacré à un petit Pharo, doux et résigné, sous l'étreinte du choléra qui devait l'emporter, malgré l'incessante sollicitude des anges de charité qui se prodigèrent dans les soins des malheureux cholériques. Nous prenons la fin du récit :

Tous les soirs, l'équipage vient demander où il en est ; le jour, on ne peut pas, vous comprenez ; la rude besogne quotidienne est toujours là qui vous tient. Mais, le soir, rien au monde ne les empêcherait de monter :

— Eh bien, ma sœur ?

— Hélas !...

La réponse ne varie guère. Le petit mousse est bien malade, et chacun, à bord, est triste ! Pourtant, il va falloir repartir : les marchandises sont débarquées, le chargement est complet ; il faut lever l'ancre ! La veille du départ, on fait, tous ensemble, en habit des grands jours, la visite dernière.

Cette fois, le capitaine insiste pour entrer. — Vous comprenez, ma sœur... nous partons demain. Une minute seulement !...

Il entre. Soyez donc un vieux loup de mer, un dur-à-cuire, bronzé, tanné par l'air et les vents, pour venir ensuite, parce que vous partez le lendemain, pleurer comme un enfant au pied du lit de votre petit mousse !...

Quand il sortit de la salle, les yeux mouillés, devant ses hommes recroqueillis, le vieux marin prit les mains de la religieuse.

— Nous vous remercions, ma sœur... Nous vous remercions bien !... Si le petit en réchappe, il faut bien l'espérer, vous lui remettrez ceci, en lui disant que c'est les camarades... à bord... Une petite quête pour qu'il attende le retour sans trop de misère... Vous lui direz que sa place ne sera à personne... et que nous avons tous bien du chagrin...

Puis tout bas, d'une voix étranglée, tout saisi de ce qu'il allait dire :

— Maintenant, si jamais !... on ne sait pas... si un malheur arrivait... il faudrait mettre ça sur sa tombe, ma sœur, de notre part...

Et le pauvre diable laissait à la bonne sœur, tout en larmes, une grosse couronne d'immortelles jaunes, qu'elle enferma précieusement, quand les marins furent partis, avec la collecte où chacun d'eux avait mis toute sa bourse et tout son cœur.

C'est la couronne qui a servi !

Voilà, certes, de l'émotion saine et qui accuse terriblement l'odieuse politique au nom de laquelle on voudrait tarir la source de cette charité maternelle qui a consolé les derniers moments du petit mousse.

LA RAGE

Rapport de la Commission chargée de contrôler les expériences de M. Lacombe sur la rage.

Nous sommes heureux, monsieur le ministre, de venir porter aujourd'hui témoignage devant vous que M. Pasteur n'a rien avancé qui ne fût rigoureusement exact. Oui, la science entre ses mains, a résolu le problème de rendre le chien réfractaire à la rage par une inoculation préventive du virus atténué de cette maladie, comme elle avait réussi, par une méthode identique, à investir l'organisme du mouton d'une complète immunité contre les atteintes du charbon. Le rapport que nous vous soumettons aujourd'hui ne laisse à cet égard aucun doute possible. Tous les chiens que M. Pasteur nous a déclarés réfractaires, de par l'immunité qu'il leur avait conférée, ont résisté aux épreuves d'inoculation qui leur ont été faites avec les virus les plus forts et par les procédés reconnus les plus sûrs, tandis que la plupart des chiens qui leur servaient de témoins, c'est-à-dire qui ont été soumis aux mêmes épreuves, sans avoir été prémunis contre leurs effets, par une inoculation préventive, n'ont pu les supporter et ont péri par la rage.

Ce résultat est décisif.

Mais d'autres expériences restent à faire, notamment pour apprécier la durée de l'immunité dont les chiens sont investis par l'inoculation préventive et surtout pour résoudre cette autre question d'une si grande importance au point de vue de la prophylaxie de la rage humaine, celle de savoir si, après une morsure reçue, l'action préventive de l'inoculation avec le virus atténué peut-être efficace à annuler celle du virus inoculé par la morsure.

M. Pasteur a commencé devant la commission les expériences qui ont pour objet la solution de ce grand problème, mais on conçoit qu'en pareille matière rien ne se peut faire de rigoureux sans le temps et le nombre.

LE SEL ET LE CHOLÉRA

Un Anglais, qui a longtemps vécu aux Indes, vient d'adresser au professeur Koch une communication des plus intéressantes au sujet de l'origine du choléra.

N'étant pas médecin, mais simplement un homme pratique, ce correspondant s'abstient de toute affirmation positive ; mais les hypothèses qu'il formule sous la forme d'un questionnaire, suggèrent des conclusions bien curieuses et tout à fait inattendues.

Voici ce questionnaire :

1° Est-il vrai que le choléra se soit déclaré d'abord aux Indes ou, du moins, qu'il y soit plus fréquent que partout ailleurs ;

2° Ce fait ne s'expliquerait-il point par le prix excessif du sel, qui fut frappé, autrefois, d'un impôt de 1,500 pour 0/0 *ad valorem* et qui paye actuellement encore plus de 1,000 0/0, de sorte que ce condiment indispensable est devenu, pour les pauvres indigènes, une denrée de luxe ;

3° L'analyse du sang des cholériques n'a-t-elle point fait constater un manque de sel ;

4° La transpiration, qui est plus forte sous les climats tropicaux que chez nous, n'exige-t-elle pas une consommation plus grande de sel ;

5° Les terribles maladies infantiles qui déciment les basses classes aux Indes, ne seraient-elles pas également engendrées par une consommation insuffisante de sel.

Ce questionnaire emprunte un intérêt particulier à ce fait que la question du sel a été récemment soulevée dans le même sens, au sein du Parlement anglais.

Interpellé le 21 juillet dernier, par le député M. Carthy, le sous-secrétaire d'Etat pour les Indes a répondu qu'en effet la consommation insuffisante de sel prédisposait à toutes sortes de maladies épidémiques, mais que pour le moment le gouvernement des Indes n'était pas à même de réduire l'impôt sur le sel !

TOULOUSE

Un père a tenté, lundi, de tuer son fils en lui portant un cou de couteau dans la région du cœur.

Le meurtrier est un nommé Sajous ; séparé de sa femme, il vit avec une maîtresse. Il est âgé de 50 à 55 ans. Il a été immédiatement arrêté et conduit au commissariat de police de la Halle-aux-Grains.

Le fils Sajous, la victime est âgé de 28 à 29 ans. Il a été porté tout sanglant à la pharmacie Fau, bouvelard Saint-Aubin, et, de là, à l'hospice, où il a été admis d'office. La blessure paraît grave.

Revue Agricole

LES FONTAINES ET LEUR ENTRETIEN

Il n'est pas de petite propriété où n'existe une fontaine, une source ou un ruisseau dont on fait la plupart du temps fort peu de cas. On sait pourtant que l'eau joue un grand rôle en Agriculture à tous les points de vue. Et cependant combien peu de propriétaires se donnent la peine de l'utiliser ! Combien de fontaines restent inutiles, qu'il serait facile d'utiliser à peu de frais !

Voici par exemple une fontaine (et il en existe des milliers de pareilles), qui ne laisse jaillir ses eaux qu'en temps de forte humidité. C'est à ces fontaines que s'applique le proverbe toulousain : *Foun de turoturo, tout qué pléou laygo y duro*. Elles sont la plupart du temps à l'extré-

mité d'une vallée ombragée ; en été, on n'y trouve pas de quoi se désaltérer, car elle est obstruée de gravier et on n'a jamais daigné sacrifier une journée pour la débayer. Comme le fait remarquer l'illustre abbé Paramelle, l'eau se trouve souvent à quelques mètres de profondeur sous cette pierre qui gêne son écoulement et très souvent lui fait prendre d'autres directions souterraines. C'est à cette époque de l'année qu'il convient de songer à ces réparations d'une si grande utilité soit pour le service de la ferme, soit pour l'irrigation des prairies. On devra, partout où cela se peut, employer ces admirables moulins à vent si simples et si élégants, qui peuvent refouler l'eau des nappes souterraines à plus de 50 mètres d'élévation et qui fonctionnent comme une girouette, à la moindre brise qui les pousse. Ces appareils sont appelés à rendre de grands services, par leur construction simple et leur prix de revient relativement peu élevé.

Et les irrigations, comment sont-elles pratiquées ? Combien de prairies naturelles pourraient être créées avec les eaux inutilisées ou mal réparties ! La loi de l'élargissement des ruisseaux n'est pas blâmable, mais l'application en est fautive. On a opéré d'une manière théorique et non pratique ; on a activé l'écoulement et chassé le poisson en arrachant les bordures d'arbres qui faisaient le charme de ces petits cours d'eau ; on a construit des barrages comme pour des rivières navigables, sans tenir aucun compte de la base naturelle des ruisseaux. Il arrive aussi qu'en temps de sécheresse, époque où les prairies aoraient tant besoin d'eau, il est impossible de leur en donner partout, surtout dans les endroits où il n'est permis aux riverains d'arroser que 24 heures par semaine. Pour éviter un peu de foin sablé, on en a sacrifié tout le regain, et cependant l'eau bourbeuse dont on se plaignait provenait d'une circonstance accidentelle, dont les effets ne pouvaient être durables, le déboisement des coteaux trop rapides pour être cultivés.

Ainsi donc le moment est arrivé de s'occuper d'utiliser l'eau à tous les points de vue. Il faut établir des moulins à vent éoliétaires là où on peut le faire, déboucher les fontaines obstruées de gravier, créer de nouvelles prairies naturelles : les unes et les autres sont plus sûres que les citernes et les prairies artificielles ; on n'a pas à craindre le dérangement de dalles pour les premières, ni la cuscote pour les secondes. Les reboisements aidant à augmenter le débit des sources, on pourrait aisément doubler la contenance des prairies naturelles, ce qui doublerait leur produit sans augmenter la main-d'œuvre. Le Lot lui-même pourrait être utilisé à beaucoup d'endroits ; la preuve en est faite.

En résumé, il faut augmenter l'élevage du bétail ; pour cela il faut du foin et du regain ; et il n'y a que les eaux bien utilisées qui puissent en fournir.

Je désire que mes conseils pratiques soient écoutés au moins de quelques-uns ; tous les agriculteurs peuvent y puiser quelque chose à faire, pour peu qu'ils soient soucieux de l'avenir de notre département.

J. DELONCLE.

Dernières Nouvelles

LA CONVOCATION DES CHAMBRES

Paris, 14 août.

Les deux Chambres sont convoquées séparément pour aujourd'hui en tant qu'Assemblées purement législatives.

La Chambre des députés doit décider les crédits supplémentaires du Tonkin, et, à ce propos, la question de la Chine.

Le Sénat ne pouvant siéger vendredi 15 août, jour férié, sera convoqué pour samedi à l'effet de statuer sur ces crédits. Le débat occupera, selon toutes les probabilités, qu'une partie de la séance et le décret de clôture de la session ordinaire de 1884 pourra être lu samedi aux deux Chambres.

On annonce, un discours de M. de Broglie sur la question chinoise et une réponse de M. Ferry.

Fin du Congrès.

SECOURS AUX CHOLÉRIQUES

M. Madier-Montjau, au nom des questeurs, lit un projet de résolution autorisant les trésoriers des deux Chambres à prélever 20 fr. par mois sur l'indemnité des quatre derniers mois.

Sur cette somme, 50,000 fr. seront envoyés aux municipalités des villes du Midi éprouvées par le choléra. (Applaudissements unanimes). Le projet est adopté d'urgence à l'unanimité.

VOTE SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉVISION

L'ensemble du projet de révision est adopté par 509 voix contre 172, sur 681 votants. (Applaudissements au centre. Vive la République !)

Le président déclare la session de l'Assemblée nationale close.

BOURSE. — Cours du 14 août.

3 0/0.....	78 70
3 0/0 amortissable (ancien).....	79 97 1/2
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	109 50
4 1/2 0/0 1883.....	107 85
Dernier cours du 13 août.	
Actions Orléans.....	4,325 00
Actions Lyon.....	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	370 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	300 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	305 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	329 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 août 1884.

Les jours se suivent et se ressemblent. Les affaires sont toujours aussi calmes et les variations des cours sont aussi peu importantes. Il n'y a d'ailleurs aucune nouvelle dont acheteurs ou vendeurs pourraient profiter et qui donneraient quelque animation au marché. Les derniers spéculateurs restés sur la brèche ont déserté à leur tour et la Bourse est de plus en plus abandonnée. Le comptant, lui-même, a perdu de son animation. Toutefois, nos rentes, sur lesquelles il se porte de préférence, conservent des demandes assez suivies. Le 3 0/0 est à 78.62, l'Amortissable à 79.95, et le 4 1/2 cote 107.75.

Malgré les bruits de convention qui circulent, l'Italien se maintient à 95.55. L'Egypte unifiée est à 302.

Les actions de nos principaux établissements de crédit n'ont pas éprouvé de variations qui méritent d'être relevées. Le Crédit foncier a monté à 1290 ; la Société générale est bien tenue à 465. Toutes les autres Sociétés sont plus ou moins délaissées. Le Crédit lyonnais, notamment, est faible à 555. La Banque ottomane est vivement discutée, les embarras financiers du gouvernement turc rejettent sur elle. L'affaire des Tabacs turcs est loin de donner les résultats qu'elle promettait. La Banque franco-égyptienne, empiétrée au Mexique, a perdu de son élasticité. Inutile de parler du Mobilier espagnol. Il faudrait nous en savoir quelle circonstance imprévue pour le galvaniser.

Les Chemins français ont eu un marché relativement ferme.

Rien à dire des valeurs industrielles, qui sont lourdes pour la plupart. Le Suez est à 4882 ; le Panama à 465. Le Rio-Tinto reprend la légère avance qu'il avait conquise.

Etude de M<sup>e</sup> Scipiou DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

Jugement de séparation de biens

Suivant jugement du tribunal civil de Cahors, en date du quatre août courant, Marie Baléry sans profession, habitante et domiciliée de la commune de St-Paul-Labouffie, a été séparée de biens d'avec le sieur François Rivière, son mari, propriétaire, domicilié avec sa femme de ladite commune.

Pour extrait certifié véritable.

Cahors, le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-quatre.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

LISEZ ET RETENEZ

Voulez-vous éviter le Choléra et autres maladies contagieuses ? Voulez-vous préserver vos enfants de ce mal terrible qui les enlève si facilement à votre affection ? Faites usage pendant les chaleurs, et surtout en ce moment, où le Choléra sévit si près de nous, faites usage, dis je, d'un préservatif infailible, préparé par M. Escrouzailles, pharmacien à Cahors :

La Liqueur stomacnique anti-cholérique. Elle est agréable à boire, et peut se prendre tous les jours. Elle est spécialement recommandée à toutes les pensions, écoles, institutions etc.

Le Litre 5 fr. ; — Le demi-litre 2 fr. 50. Adressez-vous à la Pharmacie Centrale chez M. Escrouzailles, à Cahors.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance  
**PONTIÉ**

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

**Jacques FONTÈS Successeur**

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

**VINS A DOMICILE**

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1<sup>er</sup> février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

**L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS**

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

**LA VELOUTINE**

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**MACHINES A COUDRE**

POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

**C. DESPRATS, Successeur**  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

**ÉPICERIE FINE**

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

**GODINAUD**

Rue Sainte-Claire, n° 58, à CAHORS

VENTE ET LOCATION DE

**PIANOS**

**APPARTEMENT A LOUER**

Cuisine, Salle à manger, Salon, Chambres à coucher, Cave et Galetas, avec ou sans jardin. Rue des Hortes, numéro 6.

**EAU MINÉRALE NATURELLE**

**VICHY**

Sources de l'État, Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire : PARIS, 22, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE, sur la CAPSULE  
Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Drogistes et Pharmaciens.

Propagande républicaine et agricole

18<sup>e</sup> année 18<sup>e</sup> année

**GAZETTE DU VILLAGE**

Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF :

P. JOIGNEAUX & Eug. LIÉBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureaux du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

—

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa *Petite Correspondance*, à toutes vos questions? Allez-vous les faits curieux, les romans?

Abonnez-vous à la *Gazette du Village*, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez *gratis* le dernier numéro paru.

—

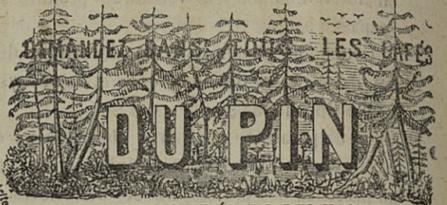
Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

31 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIQUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
MEMBRE DU JURY  
BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIQUEUX**

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

Librairie FÉLIX ALCAN, 103, boulevard Saint-Germain, Paris

**BIBLIOTHÈQUE UTILE**

83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 60 c.; cart. à l'anglaise 1 fr.  
(Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

- |  |  |
|--|--|
| 1. Morand. Introd. à l'étude des sciences physiques.     | 43. P. Secchi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Etoiles.                                |
| 2. Gruvellier. Hygiène générale.                         | 44. Stanley Jevons. Economie politique.  |
| 3. Corbon. De l'enseignement professionnel.              | 45. Em. Fauriol. Le Darwinisme.  |
| 4. Pichet. L'Art et les artistes en France.              | 46. Leneveux. Paris municipal.   |
| 5. Buchez. Les Mérovingiens.                             | 47. Boillot. Les Entretiens de Fontenelle.   |
| 6. Buchez. Les Carolingiens.                             | 48. Edgar Zevort. Histoire de Louis-Philippe.  |
| 7. F. Morin. La France au moyen âge.                     | 49. Geikie. Géographie physique.   |
| 8. Bastide. Lutes religieuses des premiers siècles.      | 50. Zaborowski. L'origine du langage.  |
| 9. Bastide. Les guerres de la Réforme.                   | 51. Bizzy. Les Colonies britanniques.  |
| 10. E. Polletan. Décadence de la monarchie française.    | 52. Albert Lévy. Histoire de l'air.  |
| 11. L. Brothier. Histoire de la terre.                   | 53. Geikie. Géologie.  |
| 12. Sanson. Principaux Faits de la chimie.               | 54. Zaborowski. Les migrations des animaux.  |
| 13. Turck. Médecine populaire.                           | 55. F. Faulhan. La physiologie de l'esprit.  |
| 14. Morin. Résumé populaire du Code civil.               | 56. Zurcher et Margollé. Phénomènes édoctes.   |
| 15. Zaborowski. L'homme préhistorique.                   | 57. Girard de Rialle. Peuples de l'Afrique et de l'Amér.                               |
| 16. A. Ott. L'Inde et la Chine.                          | 58. Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort). |
| 17. Catalan. Notions d'astronomie.                       | 59. Paul Gaffarel. La défense nationale en 1792.                                       |
| 18. Cristal. Les désemplois du travail.                  | 60. Herbert Spencer. De l'éducation.   |
| 19. Victor Meunier. Philosophie zoologique.              | 61. Jules Barni. Napoléon 1 <sup>er</sup> .  |
| 20. G. Jourdan. La Justice criminelle en France.         | 62. Huxley. Premières notions sur les sciences.  |
| 21. Ch. Rolland. Histoire de la maison d'Autriche.       | 63. P. Bondois. L'Europe contemporaine.  |
| 22. E. Despois. Révolutions d'Angleterre.                | 64. Grove. Continents et océans.   |
| 23. B. Gastineau. Génie de la science et de l'industrie. | 65. Jouan. Les îles du Pacifique.  |
| 24. H. Leneveux. Le Budget du foyer.                     | 66. Robinet. La philosophie positive.  |
| 25. L. Combes. La Grèce ancienne.                        | 67. Renard. L'homme est-il libre?  |
| 26. Fréd. Lock. Histoire de la Restauration.             | 68. Zaborowski. Les grands sages.  |
| 27. L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.   | 69. E. Hatin. Histoire du Journal.   |
| 28. E. Margollé. Les Phénomènes de la mer.               | 70. Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.                            |
| 29. L. Collas. Histoire de l'empire ottoman.             | 71. A. Doneaud. Histoire contemp. de la Prusse.  |
| 30. Zurcher. Les Phénomènes de l'atmosphère.             | 72. Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.                                     |
| 31. E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.                | 73. F. Harneguy. Histoire contemp. de l'Italie.  |
| 32. Eugène Noël. Voltaire et Rousseau.                   | 74. Leneveux. Le travail manuel en France.   |
| 33. A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.              | 75. Jouan. La chasse aux animaux marins.   |
| 34. C. Richard. Origine et Fin des mondes.               | 76. Regnard. Histoire contemp. de l'Angleterre.  |
| 35. Enfantin. La Vie éternelle.                          | 77. Bouant. Histoire de l'eau.   |
| 36. L. Brothier. Causeries sur la mécanique.             | 78. Jourdy. Le patriotisme à l'école.  |
| 37. Alfred Doneaud. Histoire de la marine française.     | 79. Mongredien. Le libre échange en Angleterre.  |
| 38. Fréd. Lock. Jeanne d'Arc.                            | 80. Creighton. Histoire romaine.   |
| 39-40. Carnot. Révolution française. 2 vol.              | 81-82. P. Bondois. Mours et institut. de la France. 2 vol.                             |
| 41. Zurcher et Margollé. Téléscope et Microscope.        | 83. Zaborowski. Les mondes disparus.   |
| 42. Bizzy. Torrents, Fleuves et canaux de la France.     |  |

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

**CAHORS DU LOT CAHORS**

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

**CHEMISES**  
sur mesure  
pour  
**HOMMES**

**AU GRAND MAGASIN VERT**  
MAISON DE CONFIANCE  
**N.-B. LAUR**

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GRAUD, Cahors.  
NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

**CCSTUMES**  
sur mesure  
pour  
**HOMMES**

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.